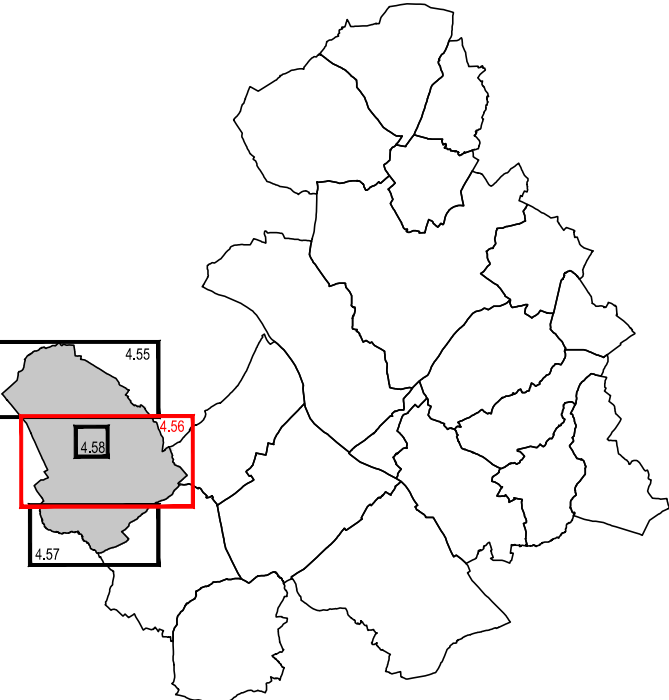


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



PLAN DE ZONAGE
Autry-le-Châtel - Centre
Echelle : 1/5000

Objet	Date
Approuvé le	10 décembre 2019
Mis à jour les	29 avril 2022 et 12 mai 2026
Modifié les	12 avril 2022, 28 mai 2024, 09 décembre 2025 et 05 mai 2026
Révisé le	

GEOMEXPERT sas - 1, rue Nappa - 45700 Villandour

Légende :
Limite des zones
Espace boisé classé à conserver
Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
Secteur délimité au titre de l'article L. 151-34 2° du Code de l'urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol)
Limite administrative

Éléments du paysage à préserver
Patrimoine architectural :
Bâtiment remarquable
Bâtiment
Château
Eglise
Grange
Portail/Porte
Élément architectural
Croix
Lavoir
Puits
Patrimoine naturel :
Hale
Arbre
Alignement d'arbres
Espace arboré
Verger
Parc

Autry-le-Châtel - Le bourg